

BAU

Janvier 1999, Munich  
Plus grande foire allemande  
des produits de  
construction

atmosphérique, de 26 % en RFA et 22 % dans les  
NL. Les nouvelles dispositions de la loi devraient faire  
augmenter considérablement la part de marché de  
l'industrie du traitement des déchets et du recyclage.

## Matériel et services de protection de l'environnement

### Aperçu

Le marché allemand du matériel et des services de protection de l'environnement progresse rapidement. Les possibilités y sont nombreuses. Les entreprises canadiennes peuvent non seulement y trouver des débouchés pour leurs produits et services, mais aussi se tailler une place enviable sur le marché nord-américain en important les technologies allemandes.

**" Des mesures législatives  
récentes créeront des  
débouchés importants "**

La loi sévère sur la protection de l'environnement, les pressions politiques, le niveau d'industrialisation et la réunification poussent la RFA à adopter des mesures de protection de l'environnement sans précédent relativement aux dépôts de déchets contaminés, aux sites industriels abandonnés, aux eaux usées, à l'enlèvement des déchets, à l'assainissement de l'air et à la conservation de l'énergie.

Ces dernières années, le marché environnemental a connu une hausse de 2 à 3 % à l'échelle mondiale, tandis qu'il a augmenté de plus de 7 % en RFA. Depuis 1990, l'Europe occidentale a investi 200 milliards de dollars dans la technologie environnementale et ses investissements devraient atteindre près de 390 milliards de dollars d'ici 2005. Depuis la réunification, l'Allemagne a investi quelque 63 milliards de dollars et l'on prévoit qu'elle en aura dépensé plus de 110 milliards d'ici 2005.

En 1994, on comptait 965 000 personnes dans le secteur de la protection de l'environnement. Un peu plus de la moitié de ces travailleurs y jouaient un rôle direct de planification, d'administration, d'application des lois, de traitement des déchets et des eaux usées ou de conservation de la faune ou des écosystèmes naturels. Les autres fournissaient des produits et des services liés à la protection de l'environnement : planification et construction d'usines de traitement des eaux usées et installations de filtrage, mise au point de technologies de protection de l'environnement et recherche de solutions aux problèmes écologiques. Les services représentent 38 % des emplois du secteur en raison de la demande forte et croissante de services d'appui en consultation, en planification et en financement.

Le secteur de la fabrication de produits pour l'environnement comptait 2 500 entreprises, 170 000 employés et son chiffre d'affaires était de l'ordre de 55 à 60 milliards de dollars, dont quatre milliards provenaient du traitement de l'eau et des eaux usées dans les NL. Toutefois, en raison des lois sévères, la priorité va au traitement et à l'élimination des déchets solides.

Ces 55 à 60 milliards de dollars peuvent être répartis en sous-secteurs. Le traitement de l'eau et des eaux usées occupe une part de 26 % en RFA et de 36 % dans les NL, et l'assainissement de l'air et la protection

atmosphérique, de 26 % en RFA et 22 % dans les NL. Les nouvelles dispositions de la loi devraient faire augmenter considérablement la part de marché de l'industrie du traitement des déchets et du recyclage.

Chef de file mondial en matière de technologie du traitement des déchets et des eaux usées, l'Allemagne est en retard au chapitre des technologies d'assainissement, de mesure, d'analyse et de régulation de l'air. Depuis 1989, elle détient une part de 21 % du marché mondial des produits de protection de l'environnement, contre 17 % pour les États-Unis et 13 % pour le Japon. La RFA exporte ses produits principalement vers les États-Unis et le Japon (10 %). Elle en exporte 2 % en Europe centrale et en Europe de l'Est et 7 % dans l'UE.

### Principales entreprises

Le secteur compte nombre de sous-secteurs. Il est donc difficile d'en identifier les meneurs. S'il existe quelques grandes sociétés allemandes offrant des solutions complètes (Deutsche Babcock Anlagen, Klöckner AG, Noell GmbH et Thyssen), ce sont les PME innovatrices spécialisées dans quelques domaines précis qui sont les plus nombreuses.

### Débouchés et contraintes

Il existe des débouchés dans deux domaines : la planification-conception et la technologie. L'Allemagne est en quête de concepts pour l'élimination des déchets, le traitement des eaux usées et des boues, l'assainissement, la mesure et l'analyse de l'eau, l'entretien et la réparation des usines de traitement de l'eau, ainsi que la production et la conservation d'énergie. Elle a également un besoin urgent de technologies pour ses usines de traitement de l'eau et des eaux usées, le recyclage des déchets, le traitement et l'élimination des boues, l'assainissement de l'air et des émanations, le traitement thermique et l'incinération des déchets, de même que les techniques d'analyse, de laboratoire et de mesure.

La forte demande de concepts d'ensemble et de technologies oblige les entreprises allemandes à innover sans cesse. Les sociétés canadiennes ont la possibilité de participer à ces efforts dans le cadre d'ententes de coopération, de coentreprises ou bien d'accords de licence et d'acquérir, par la même occasion, un avantage en matière de technologie de protection de l'environnement sur le marché nord-américain.

Les services professionnels liés à la protection de l'environnement en Allemagne sont déjà saturés, donnant lieu à une concurrence féroce. Plus de 3 000 entreprises de services ont dû s'adapter à un marché qui exige des solutions complètes.

Le secteur public est le plus important client en matière de protection de l'environnement, avec 60 % des contrats. Toutefois, seules les entreprises en mesure d'offrir des services complets à valeur ajoutée, financement et exploitation compris, peuvent y réussir. Les sociétés canadiennes intéressées à offrir leurs services et à participer à des marchés publics doivent soit mettre en place un bureau en Allemagne, soit former un partenariat stratégique avec des entreprises locales.

